

ACTION URGENTE

SYRIE. UN MILITANT RISQUE UN PROCÈS INIQUÉ

Le militant politique syrien pacifique Mohamed Saleh a été arrêté le 23 octobre dernier par les services de renseignement de l'armée de l'air syrienne. Les informations que nous avons reçues indiquent qu'il pourrait bientôt faire l'objet d'un procès inique devant un tribunal militaire. Cet homme risque d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.

Une source en Syrie a informé Amnesty International que des agents des services de renseignement de l'armée de l'air syrienne s'étaient rendus chez **Mohamed Saleh** dans l'après-midi du 23 octobre 2015 et lui avaient dit de venir avec eux dans leurs bureaux, affirmant que ce ne serait pas long. Ils ont saisi certains de ses effets personnels et n'ont donné aucune explication. Cet homme est détenu au secret depuis. On ignore s'il se trouve toujours dans les mêmes locaux à Homs ou s'il a été transféré ailleurs. Amnesty International craint pour le bien-être de cet homme au vu de différentes études qui indiquent que les forces de sécurité ont fréquemment recours à la torture et d'autres mauvais traitements dans les centres de détention syriens, provoquant la mort de bon nombre des détenus.

Le même informateur a expliqué à Amnesty International avoir reçu des renseignements suggérant que Mohamed Saleh risquait d'être jugé devant un tribunal militaire d'exception. L'organisation s'oppose au jugement des civils, ainsi que des soldats et des membres des forces de sécurité soupçonnés d'avoir commis des violations des droits humains aux termes du droit international, devant des juridictions militaires. En outre, les procédures qui se déroulent devant les tribunaux militaires d'exception sont loin de respecter les normes internationales en matière d'équité des procès. Les accusés ne bénéficient d'aucune assistance juridique, les décisions des tribunaux sont contraignantes et aucun appel n'est possible.

Mohamed Saleh est un ancien prisonnier d'opinion, arrêté dans les années 1980 et incarcéré pendant 12 ans en raison de son travail pour l'un des partis communistes non autorisés en Syrie. Il a également été détenu très brièvement en octobre 2011 après l'éclatement de la crise dans ce pays. Il aurait alors été victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements. Avant cela, il œuvrait à faciliter la communication entre les parties au conflit dans la région de Homs, afin de protéger les civils.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant au fait que Mohamed Saleh soit détenu au secret dans un lieu inconnu depuis le 23 octobre 2015, et priez instamment les autorités de lui permettre sans délai de contacter sa famille et l'avocat de son choix, et de recevoir les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez-leur de libérer cet homme s'il est détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 DÉCEMBRE 2015 À :

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Ja'afari, Ambassador
Extraordinary and Plenipotentiary
820 Second Avenue, 15th Floor
New York, NY 10017, États-Unis
Fax : +1 212 983 4439

Courriel : exesec.syria@gmail.com

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

Président de la Syrie

Bashar al-Assad

Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant-e) (s'il est impossible d'envoyer un fax, incluez votre message au président dans un courriel à l'ambassadeur, en demandant qu'il soit transmis)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Défense

General Fahd Jassem al-Freij

Fax : +963 11 223 7842 / +963 11 666 2460 (merci de vous montrer persévérant-e) (s'il est impossible d'envoyer un fax, incluez votre message au président dans un courriel à l'ambassadeur, en demandant qu'il soit transmis)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SYRIE. UN MILITANT RISQUE UN PROCÈS INIQUÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

D'anciens détenus ayant raconté leur histoire à Amnesty International ont fait état de conditions misérables dans les centres de détention non officiels syriens. Ainsi, ils ont été régulièrement soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements, y compris des coups – le plus souvent en étant maintenus dans des positions inconfortables – des privations de sommeil, des décharges électriques et des violences sexuelles. Les cellules sont surpeuplées, les détenus n'ont pas assez de nourriture et d'eau, il n'y a pas assez d'installations sanitaires et il est presque impossible de recevoir des soins médicaux. Par conséquent, les maladies se propagent facilement et des milliers de détenus ont trouvé la mort depuis le début de la crise en 2011.

Pour en savoir plus, consultez le rapport publié en novembre 2015 par Amnesty International *Between prison and the grave: Enforced disappearances in Syria* (<https://www.amnesty.org/en/documents/mde24/2579/2015/en/>).

La campagne de l'organisation pour l'accès des observateurs internationaux indépendants à toutes les personnes privées de leur liberté est accessible à <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2015/11/mass-abductions-in-syria/>.

Les militants peuvent, s'ils le souhaitent, publier les messages suivants par Twitter :

#disparu depuis le 23 octobre @Presidency_Sy où est le militant pacifique Mohamed Saleh ? #syrie

@Presidency_Sy Les autorités doivent révéler où se trouve le militant pacifique Mohamed Saleh #syrie

Nom : Mohamed Saleh

Homme

AU 256/15, MDE 24/2862/2015, 13 novembre 2015